

**Numéro et objet de la  
délibération**

**2021\_04\_005**

**BUDGET PRIMITIF**

**2021**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU C.C.A.S DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2021**

L'an deux mil vingt et un et le premier avril à 17 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Cantarelle, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Nathalie NURY.

Présents : Lauriane GOMIS, Cora MUNOZ, Nicole BOUCHE, Sandrine COTTAZ, Marie Christine JANSEN, Joëlle GRAVOULET, Michèle LAURIER, Christophe MORTREUX, Marcel MONTAGARD, René CARLHAN, Marc CERDA, Claire SEGUIN, Nicole ROUSSELLE

Excusés : Isabelle ASSEMAT Solenne EMANUELLI, Jocelyne CHAVE

Pouvoir : Isabelle ASSEMAT donne pouvoir à Lauriane GOMIS, Jocelyne CHAVE donne pouvoir à Nicole BOUCHE

Considérant le Rapport d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu lors de la séance du Conseil d'Administration du 10 Mars 2021,

Le Conseil d'Administration du CCAS,

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2021 tel qu'il est présenté par son Président, en équilibre tant en dépenses qu'en recettes :

Section de fonctionnement	122 901.51 €
Section d'investissement	24 119 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Copie certifiée conforme,  
La Présidente du CCAS  
Nathalie NURY

